



**Avis n° 11-A-13 du 13 septembre 2011  
relatif à une proposition de nomination aux fonctions  
de médiateur du cinéma**

L'Autorité de la concurrence (commission permanente),

Vu les articles L. 213-1 et suivants du code du cinéma et de l'image animée ;

Vu l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 83-86 du 9 février 1983 modifié ;

Vu la demande d'avis présentée par le ministre de la culture et de la communication le 22 août 2011 et enregistrée sous le numéro 11/0068 A ;

Après avoir auditionné Madame Jeanne SEYVET, conseillère maître à la Cour des comptes lors de sa séance du 13 septembre 2011, émet un avis favorable sur la proposition de nommer l'intéressée dans les fonctions de médiateur du cinéma.

Délibéré, par M. Bruno Lasserre, président, Mmes Françoise Aubert et Anne Perrot, vice-présidentes, M. Patrick Spilliaert, vice-président.

La secrétaire de séance,

Marie-Anselme Lienafa

Le président,

Bruno Lasserre